

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'administration	
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Canton des Deux Sevi - Commune d'EVISA
RD24 - Aménagement et élargissement du PR 0+750 au PR 2+300

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°6 sous-rubrique d)	Infrastructures routières: Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km. Le projet concerne un linéaire de 1.55 km.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La RD24 est une route départementale qui relie la RD84 venant de Marignana et la RD70 allant vers Ajaccio via le village d'Evisa.
Le Conseil général de la Corse du Sud a pour projet d'élargir la chaussée sur 1,550km afin de permettre une circulation plus confortable et plus sécurisée pour les usagers de cette voie.
PR0+750 à PR2+300 (carrefour avec la RD70)

4.2 Objectifs du projet

La chaussée de la RD24 a actuellement une largeur moyenne de 4 m ce qui ne permet pas le croisement sécurisé de 2 véhicules.

De plus la chaussée est extrêmement dégradée et le réseau de gestion des eaux pluviales inexistant ce qui ne permet pas de répondre aux exigences de sécurité et de confort nécessaires aux usagers ainsi qu'aux riverains.

En conséquence, le CG2A souhaite procéder à l'élargissement de cette route en passant à une largeur de 5m avec pour objectifs:

- assurer une meilleure sécurité
- améliorer la visibilité des automobilistes
- améliorer le confort des usagers

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les caractéristiques du projet dans sa phase de réalisation sont les suivantes:

- rectification du tracé
- élargissement à 5m
- talutage amont
- remblai
- réfection de la structure de chaussée
- création d'un fossé bétonné de 0.50m de largeur afin de résoudre les problèmes hydrauliques

Une partie de la chaussée existante sera décaissée sur 0.20m d'épaisseur. L'équilibre déblai-remblai sera respecté:

déblai= 5500m³

remblai= 4125m³

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier relatif à la loi sur l'eau sera réalisé (régime:déclaration).
Déclaration site inscrit (au titre de l'article L341-10 du Code de l'Environnement).
Une demande d'avis auprès de l'ABF est actuellement en cours.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact et Cas par Cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur du projet: Largeur de l'assiette de la route:	1 550 ml 5.50 ml (5m de chaussée + 0.50m de fossé béton)
Surface estimée du projet:	S = 8 525 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Canton des Deux Sevi
Commune d'Evisa
RD24
PR0+750 à PR2+300

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 42° 25' 14" 72 Lat. 8 ° 80' 59" 62

Point d'arrivée : Long. 42° 24' 63" 18 Lat. 8 ° 81' 97" 80

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Il s'agit d'une route départementale empruntée par les usagers locaux mais aussi très empruntée durant la période estivale par les touristes.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Carte communale

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune d'Evisa
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le Parc Naturel Régional de Corse.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre déblai-remblai sera respecté. Déblai: 5500 m ³ Remblai: 4125 m ³
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores dues au passage des engins ainsi qu'à leur fonctionnement durant le chantier seront limitées. Pas d'usage d'explosifs, les terrassements seront réalisés à la pelle mécanique et si besoin, pour des matériaux rocheux très compacts, un brise-roche-hydraulique (BRH) sera utilisé.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seules de faibles vibrations négligeables pourront être perçues dues au chantier (terrassement, compactage, talutage...).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'usage d'explosifs, les terrassements seront réalisés à la pelle mécanique et si besoin, pour des matériaux rocheux très compacts, un brise-roche-hydraulique (BRH) sera utilisé.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cette section de la RD24 présente une chaussée particulièrement étroite où deux véhicules ne peuvent pas se croiser en toute sécurité.

Le projet consiste donc à améliorer le niveau de confort et de sécurité des usagers en élargissant et en aménageant cette section.

L'optimisation des mouvements de terre permet un équilibre des matériaux de déblai et de remblai; aucune zone de dépôt n'est donc nécessaire.

Les délaissés seront scarifiés et revegétalisés avec la terre végétale du site ce qui permettra une réimplantation rapide et efficace de la végétation.

Le talus de remblai sera recouvert de terre végétale issue du décapage sur chantier.

Trois zones d'enrochement (indiquées sur les plans) sont prévues; il s'agit de mettre en place des blocs rocheux afin de maintenir et de consolider les zones de remblai.

L'utilisation de ces matériaux naturels permet de minimiser au maximum l'impact paysager.

Concernant les procédures réglementaires, la demande de déclaration au titre de la Loi sur l'eau ainsi que la consultation de l'ABF au titre du site inscrit, seront réalisées afin de garantir la bonne mise en oeuvre du projet.

En conclusion, le Conseil Général de la Corse du Sud estime qu'il n'est pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

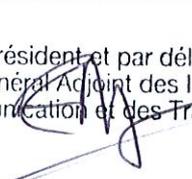
Ajaccio

le,

06 JAN. 2015

Signature

Pour le Président et par délégation
**Le Directeur Général Adjoint des Infrastructures
de Communication et des Transports**


Eric MOULINE

CANTON DES DEUX-SEVI
R.D.:24 - Commune d'Evisa

Aménagement de la RD 24
 du pr.0.750 au pr.2.300

Vue en plan

PLANCHE 1 - échelle : 1/500
 Prise de vue photos : 05/12/2014

Etabli par Service Etudes Grands Travaux	Vérifié par l'Adjoint Au Directeur	Proposé par le Directeur	Approuvé par le Maître d'Ouvrage
Ajaccio, le	Ajaccio, le	Ajaccio, le	Ajaccio, le
Le chef de service: PIERI J.B	Paul Thomas dessessarts	J.J. FOLACCI	

DOSSIER REUNION DOC MINUTE
" AU CAS PAR CAS "

D.I.C. - 8 Cours Général Leclerc - 20 000 AJACCIO - Tél : 04.95.29.15.01 - Fax : 04.95.21.75.55

2014

